

Sujet :	Coronavirus - aides aux entreprises
Commission :	Développement économique
Support :	Relais locaux
Publication :	Dès que possible

Titre : ENSEMBLE UNIS POUR LA RELANCE SUR LOUE LISON

Contenu :

Confinement, déconfinement, reconfinement, couvre-feu, tout le monde souhaite la relance malgré les mesures sanitaires toujours présentes et nécessaires. Comme partout en France, le tissu économique Loue Lison a été durement impacté par cette crise et, à l'image des territoires voisins, les élus de la communauté de communes et leurs partenaires, dont les associations de commerçants d'Ornans et de Quingey, se sont mobilisés pour prêter main forte aux entreprises.

Que ce soit pendant les périodes les plus dures ou aujourd'hui, la première priorité pour Philippe Maréchal, Vice-Président au développement économique, et les élus locaux est d'être à l'écoute des difficultés et des besoins des entreprises.

Les aides exceptionnelles mises en place depuis le mois de décembre par la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de Communes Loue Lison, soit une enveloppe totale de 228.069 €, visent à donner un coup de pouce pour mettre en place ces solutions qui nécessitent souvent un investissement en matériel, en outil informatique... Les idées sont là pour continuer à travailler, répondre à la demande, il s'agit de permettre qu'elles se concrétisent.

Certains projets pourront être menés à bien collectivement ; il sera donc possible de solliciter des aides de manière groupée : par exemple, le développement d'un espace de vente en ligne propre à Loue Lison par le biais de teekers. Enfin, la trésorerie de certaines TPE est aujourd'hui fragilisée : une dernière enveloppe d'aide a été créée pour accompagner ces dernières sur les loyers et le fonctionnement.

Ces aides exceptionnelles ont été mises en place sur toute l'année 2021 ; il ne reste plus qu'aux chefs d'entreprise à les mobiliser. Toutes les informations figurent sur le site www.cclouelison.fr. Dans certains cas, elles peuvent être cumulées avec d'autres aides de l'Etat issues du plan de relance.

Que ce soit pour répondre aux questions des chefs d'entreprises, monter un dossier d'aide, ou les accompagner dans leur réflexion sur les transformations liées à la crise sanitaire, la Communauté de Communes Loue Lison est à l'écoute : Remi MARTIN - chargé de mission développement économique - 03.81.86.58.38 - r.martin@cclouelison.fr.